

## Déchetterie



Ceci est de l'art.

*Ça, c'est du cochon !*



**Stop aux dépôts sauvages**



## Déchetterie du Plessis-Bouchard

Montmorency est rattaché à l'éco-site du Syndicat Émeraude situé au Plessis-Bouchard. Ce centre d'apport volontaire vous permet de déposer gratuitement vos déchets occasionnels ; ceux qui ne sont pas collectés au porte-à-porte, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature. Il permet de trier les déchets ménagers dans le but de valoriser le recyclage et la récupération des matières premières et de lutter contre les dépôts sauvages. L'accès est gratuit pour tous les Montmorencéens, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.

Horaires d'ouverture :

- La déchetterie est ouverte tous les jours, du lundi au dimanche : en hiver de 10h à 18h (1er octobre - 31 mars) et en été de 10h à 19h (1er avril - 30 septembre).
- Attention fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.



## Déchetterie de Sarcelles

Les Montmorencéens ont également accès à la déchetterie de Sarcelles sous réserve de la commande d'un badge.

Horaires d'ouverture :

- Du 1er novembre au 31 mars (horaires d'hiver)  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Samedi de 9h à 17h30 / dimanche de 9h à 13h
- Du 1er avril au 31 octobre (horaires d'été)  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30  
Samedi de 9h à 18h30 / dimanche de 9h à 13h

Pour commander votre badge, rendez-vous sur le site de la déchetterie de Sarcelles en [cliquant ici](#)

## Respectez les consignes !

Les déchets acceptés à l'éco-site, dans des quantités limitées (2m3), sont les gravats, les encombrants, les déchets végétaux, les cartons, les métaux et ferrailles, les papiers (journaux, magazines, ...), le bois (palettes, ...) et le mobilier.

Certains déchets spéciaux sont également autorisés : les huiles minérales, les néons, les lampes à économie d'énergie, les piles et batteries et enfin les peintures et les produits toxiques.

À l'inverse, les dépôts interdits sont les ordures ménagères, les médicaments, les produits explosifs, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les déchets industriels spéciaux, les déchets putrescibles, les déchets de soins, les déchets instables (amiante), les déchets radioactifs, les cadavres d'animaux, les pneus, ... Cette liste n'est pas limitative.

Pour les déchets des professionnels dont l'accès n'est pas autorisé à l'éco-site du Plessis-Bouchard, une liste des déchetteries privées est disponible au Syndicat Émeraude.

Adresse

Syndicat Émeraude  
12, rue Marcel Dassault  
Le Plessis-Bouchard  
95130

Contact

## Syndicat Émeraude

12, rue Marcel Dassault  
Parc d'activités des Colonnes  
95130 Le Plessis-Bouchard  
**Tél. :** 01 34 11 92 92  
**Fax :** 01 34 11 92 86

**Mail :** [contact@syndicat-eneraude.fr](mailto:contact@syndicat-eneraude.fr)

## **Déchetterie de Sarcelles**

1, rue de Tissonvilliers

95200 Sarcelles

**Tél :** 01 34 19 69 70

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Liens utiles

[Le Syndicat Émeraude](#)